

Le livret d'épargne No. 420.050.512.09
de la Clientis Caisse d'Epargne
CEC S.A. est égaré.
Le créancier annulera ce titre
conformément à l'article 90 CO et
disposera de son avoir, si ledit livret
n'est pas présenté dans le délai de
6 mois à la Clientis Caisse d'Epargne
CEC S.A.

80480